



RENCONTRE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE ET DES JEUNES DE LA DIASPORA AFRICAINE *22 au 25 Juillet - à L'INJEP - Marly le Roi, France*

EN VUE DU SOMMET AFRIQUE - EUROPE DE LA JEUNESSE

Recommandations et Conclusions

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Les discussions du groupe de travail se sont concentrées sur quatre objectifs, notamment :

- OMD 2 : aboutir à l'éducation primaire universelle ;
- OMD 3 : promouvoir l'égalité hommes-femmes et renforcer la capacité d'action des femmes ;
- OMD 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et d'autres maladies ;
- OMD 8 : développer un partenariat mondial pour le développement.

Le débat était structuré autour des questions suivantes :

1. Quelle est la situation des objectifs dans vos pays? Faites-nous part d'exemples et de réalités spécifiques ;
2. Quelle est la situation spécifique de la jeunesse? Est-elle particulièrement affectée ? Y a-t-il des politiques spécifiques? Si oui, lesquelles ?
3. Comment les jeunes peuvent-ils contribuer au renforcement de la coopération euro-africaine par rapport aux OMD? Que comprend cette coopération?
4. Formulez des recommandations pour améliorer la situation dans différents pays par rapport aux OMD et présentez-les à l'Union européenne, à l'Union africaine, au Conseil de l'Europe, aux gouvernements nationaux, et aux institutions internationales.

Analyse de la situation

D'une manière générale, la situation mondiale est loin d'être acceptable et elle tend même à s'aggraver. Le manque d'investissement et d'engagement politique de la part des gouvernements ne contribue pas à réaliser les OMD.

Tous les objectifs examinés sont interconnectés et les progrès réalisés dans un domaine dépendent des progrès réalisés dans d'autres domaines (par exemple : les niveaux d'éducation affectent directement le rôle des femmes dans la société, ainsi que la prévention des maladies). La situation varie d'un pays à l'autre, mais certaines questions sont pertinentes tant pour les réalités africaines que pour les réalités européennes. C'est particulièrement vrai pour le VIH/SIDA qui est en expansion.

En ce qui concerne les jeunes, ils sont souvent plus touchés par les résultats de la pauvreté, des maladies et du manque d'éducation. Ils sont également plus vulnérables aux discriminations et à l'exclusion sociale. Qui plus est, on observe un manque général de conscientisation sur les OMD en général et ce, aussi bien en Afrique qu'en Europe, et encore plus particulièrement par rapport à chaque objectif séparément.

Contribution des jeunes

Les jeunes doivent se mobiliser pour soutenir une meilleure réalisation des OMD. Ils ont un énorme potentiel pour contribuer au développement et ils ont la volonté pour le faire.

Ils peuvent surtout apporter leur contribution en participant à des projets sur des questions et objectifs spécifiques et sensibiliser la population à la situation réelle dans le monde.

Ils peuvent également apporter leur pierre à l'édifice en organisant des échanges entre jeunes africains et européens, parler des méthodologies et pratiques utilisées dans

chaque pays, et promouvoir un échange égal d'expériences et de connaissances. A ce propos, on observe des réalités similaires dans certains cas (par exemple : l'expansion du VIH/SIDA est un fait qui touche tant l'Afrique que l'Europe), et ces réalités pourraient s'avérer de bons terrains de coopération entre les groupes de jeunes des continents africain et européen.

En outre, ils peuvent exercer des pressions sur leurs gouvernements pour qu'ils réalisent les OMD.

Recommandations

Conscientiser et sensibiliser les jeunes aux OMD, tant en Afrique qu'en Europe, doit être la priorité numéro un.

La promotion d'initiatives et leur mise en œuvre pour améliorer le dialogue interculturel, le respect et l'entendement mutuel pour la diversité et les autres cultures pourrait se faire d'une meilleure façon si les échanges culturels se faisaient à plus grande échelle.

De tels échanges pourraient également aboutir à un plus grand soutien pour les organisations de jeunesse sur le continent africain, encourageant leur participation active dans la société, et leur capacité de contribuer à changer la réalité. Un domaine d'intérêt particulier semble être l'éducation, et à part la promotion de l'éducation globale, les jeunes peuvent contribuer à définir ce que l'éducation primaire devrait être et offrir. L'éducation à la paix pourrait notamment jouer un rôle dans la promotion de la tolérance.

La diaspora africaine qui vit en Europe a un rôle important à jouer dans le partenariat euro-africain. Des mesures doivent être élaborées pour faciliter les transferts de fonds, de compétences et de connaissances en vue d'améliorer le renforcement des capacités d'action.

Les médias doivent participer à ce processus, en garantissant que les réalités de l'Europe et de l'Afrique ne sont pas présentées de façon altérée. Une représentation plus authentique peut contribuer à un changement des mentalités et à la promotion de l'entendement mutuel.

Tout travail entrepris doit l'être dans un esprit de partenariat authentique, et en co-développement, pas sous forme d'assistanat.

Conclusion

Il existe de nombreux points communs entre les OMD examinés et les jeunes sont un groupe vulnérable sujet à une multitude de conséquences du sous-développement. En même temps, ils peuvent jouer un rôle important dans le développement si les ressources adéquates sont mises à leur disposition.

Des événements comme cette consultation sont une formidable occasion de créer des réseaux entre les deux continents. Cependant, ce qui est encore plus important est de mettre les mots en pratique dans nos organisations, de les matérialiser en actions concrètes. Nous pouvons y parvenir en engageant de jeunes européens et africains dans des projets et en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, y compris les enfants, les jeunes, et les femmes.

La démocratie et la bonne gouvernance

Après l'introduction et la présentation des participants de ce groupe de travail, la séance a commencé par un questionnement sur le déroulement du processus de la consultation. Ensuite, Mme Dominique BANGOURA a procédé à une introduction générale sur le thème de la démocratie et la bonne gouvernance en précisant que l'accent serait mis sur l'Afrique.

L'intervenante a fait le point sur trois questions essentielles :

- Depuis le début des indépendances, L'Etat est devenu facteur de violence et d'insécurité en Afrique ce qui a mené à une réaction de violence contre l'Etat ;
- Les défis démocratiques de l'Afrique en se basant sur les réalités locales à savoir : les principes démocratiques, l'implication des jeunes dans les processus démocratiques, et le fait qu'il n'y a pas de démocratie sans les trois entités (partis politiques, société civile et Etat) qui doivent travailler ensemble et se respecter mutuellement. Avec un constat essentiel : les jeunes doivent s'engager en Afrique pour l'instauration des processus démocratique dans leurs pays, en tant qu'étudiants, membres d'associations et militants de partis politiques ;
- Le rôle que la communauté internationale et les ONG (de jeunes) et notamment le jeunes joue en faveur de la démocratisation à travers des projets tels que cette rencontre qui a pour but de proposer, d'apporter une vision et surtout d'influencer les processus de décision ; de même à travers les milieux associatifs, les échanges universitaires et les rencontres de jeunes qui sont tous propices à un changement politique et social tel que souhaité par les jeunes africains.

Après cette intervention, les jeunes ont mis l'accent sur d'autres points tels que le fait que même en Europe, les Etats doivent faire des efforts pour plus de démocratisation en octroyant, par exemple, aux jeunes issus de la diaspora africaine le droit de vote et de participation dans la société. Alors que ces jeunes contribuent à la richesse économique européenne, ils sont privés du droit de vote et d'une participation civique ainsi que et de l'égalité de chances dans l'emploi. Les Etats européens doivent également cesser de s'immiscer dans les affaires internes des anciennes colonies (exemple : endorser un rôle qui peut nuire au développement, vente d'armes...) et mettre fin aux transferts illégaux des fonds publics par les dirigeants et à l'appui aux régimes non démocratiques. L'Europe doit s'aligner sur le principe inscrit dans l'acte constitutif de l'Union Africaine de la non reconnaissance des régimes issus de coups d'Etat.

Au cours d'une seconde étape, les participants ont travaillé en sous groupes en débattant et en analysant les réalités de cette thématique dans leur pays respectif, le rôle joué par les jeunes sur le terrain et leurs aspirations et recommandations pour action future.

Les participants veulent que l'UE, l'UA, les gouvernement nationaux et les organisations de jeunesse de part et d'autres prennent mieux conscience des réalités et des choix des africains, ces acteurs pourront ainsi mieux les aider en finançant leur travail sur la base du principe de respect mutuel, en coopérant d'égal à égal et en favorisant un travail de co-gestion et de co-développement.

En conclusion, les recommandations de ce groupe sont les suivantes :

- La jeunesse doit être une priorité pour nos chefs d'Etats, une place importante doit leur être accordée lors des débats politiques, car la jeunesse est une ressource réelle et un vecteur de changement, de démocratisation et de développement. C'est pourquoi il faut promouvoir la démocratie participative ainsi que la participation des jeunes à tous les niveaux ;
- Une réelle opportunité est offerte à la jeunesse européenne et africaine pour une meilleure coopération permettant de changer les comportements, de renforcer la compréhension mutuelle et de mettre fin aux préjugés et stéréotypes (dûs à des questions historiques ou à la relation donneurs-receveurs) ;
- Des espaces d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques doivent être créés car ils peuvent être bénéfiques à la bonne gouvernance sur les deux continents tout en respectant les réalités et les cultures locales ;
- Cette coopération devrait être institutionnalisée par la création d'un organe permanent qui assurerait le suivi des recommandations et la régularité des échanges et de la mise en œuvre des projets communs ;
- Le rôle de la jeunesse est de lutter pour une meilleure gouvernance, de se préparer à assumer dans le futur des fonctions de pouvoir et de gérer mieux ce pouvoir, d'où l'importance cruciale de la formation et de l'éducation citoyenne en se basant sur les ressources culturelles locales. De plus, pour que la démocratie fonctionne correctement, les jeunes doivent mettre l'accent et faire des efforts au sein de leur société pour que les choix politiques se basent sur des programmes précis et non pas sur des origines ethniques ou géographiques ;
- La démocratie et la bonne gouvernance sont indissociables ;
- L'impact d'une absence de démocratie est souvent synonyme d'effondrement de l'Etat de droit, d'une augmentation de la corruption, d'une baisse dans la qualité de vie de la population et enfin, d'oppression et d'opposition ce qui peut mener à des conflits violents et aussi à la migration des jeunes ;
- Le rôle de la société civile est de plaider pour la bonne gouvernance, les droits de l'Homme, d'être un contre-pouvoir à la mauvaise gouvernance, d'être la voix des désavantagés et d'informer le public et de sensibiliser les médias sur les acteurs et les responsables de cette mauvaise gouvernance qui souvent résistent au changement démocratique ;
- Concernant la participation des jeunes à la bonne gouvernance et la prise de décision, le groupe de travail est d'avis que l'information et l'éducation politique doivent être intégrées directement dans les curriculums scolaires afin de favoriser la conscience politique des jeunes. De plus, il devrait y avoir plus d'opportunités pour l'éducation non-formelle (stages politiques....) afin d'aider à l'émergence de jeunes dirigeants ;
- La limite d'âge des acteurs politiques doit être revue à la baisse ainsi que le nombre des mandats de sorte à encourager et la participation des jeunes et leur intégration dans les processus politiques. Le financement des initiatives civiques des jeunes et

le renforcement de leurs capacités doivent être une priorité urgente pour les partenaires financiers ;

- Afin d'assurer une participation réelle des jeunes à la gouvernance, il est extrêmement important que leurs projets jouissent d'une autonomie financière à travers, par exemple, des micro crédits ; il est important également qu'il existe davantage d'espaces politiques favorables à la participation de la jeunesse et des femmes, même par l'introduction de quotas au sein d'instances dirigeantes tels que les partis politiques, les parlements, et les directions structures de gestion du secteur privé.
- Les jeunes doivent être considérés comme une priorité urgente pour tous les gouvernements qui doivent les considérer comme co-signataires lorsqu'il s'agit de ratifier et d'adhérer à des conventions et chartes. Les gouvernements doivent multiplier les efforts de soutien aux conseils de jeunesse et devraient libérer plus de fonds pour offrir aux jeunes des appuis éducatifs.

Paix et Conflit

Le groupe a discuté de certaines des causes structurelles des conflits existants en appliquant le concept de sécurité humaine. Pour les jeunes en Europe, la sécurité humaine signifie la protection de la vie humaine, la liberté de mouvement, la liberté d'expression, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé et à d'autres services de base, la protection vis-à-vis des autorités de l'Etat et d'autres menaces, la protection par rapport aux discriminations (raciales, sexuelles, socio-économiques, religieuses, culturelles, ethniques), l'égalité de participation dans la vie politique et sociale, l'accès à l'éducation (primaire, secondaire, non-formelle), la protection par rapport à la corruption et au matérialisme, l'accès à la sécurité sociale, et l'égalité hommes-femmes.

1. Aperçu de la situation en Europe et en Afrique

Les défis les plus urgents pour les jeunes en Afrique et Europe sont :

- L'exclusion sociale et le manque de possibilités d'emploi et d'éducation ;
- Les divisions raciales, religieuses et socio-économiques ;
- La transgression par le gouvernement de la liberté du secteur privé et/ou de la société civile ;
- Le VIH/SIDA et les questions de santé (alcool et abus de drogues) ;
- Le trafic d'êtres humains ;
- La prolifération des armes légères.

2. Rôle des jeunes et des organisations de jeunesse

- Les jeunes et les organisations de jeunesse doivent s'appropriier et participer activement et sur un pied d'égalité aux processus politiques et sociaux de longue durée qui visent l'établissement de la sécurité humaine dans leurs sociétés respectives ;
- La coopération des jeunes européens et africains doit englober la sensibilisation politique, l'entrepreneuriat, elle doit promouvoir la citoyenneté active et la responsabilité civile conformément à l'environnement culturel local ;
- Les organisations de jeunesse doivent pratiquer et promouvoir le dialogue au sein des organisations et entre celles-ci, et également avec les gouvernements ;
- Les organisations de jeunesse doivent renforcer leurs efforts de sensibilisation et de renforcement de capacité d'action envers les jeunes en Europe et en Afrique sur la question de sécurité humaine ;
- Les organisations de jeunesse et les jeunes en Afrique et en Europe doivent mieux soutenir les jeunes migrants africains en Europe ;

- Les organisations de jeunesse doivent établir des repères en se contrôlant elles-mêmes ainsi que les groupes de jeunes afin de garantir que les paroles soient suivies par les actes.

3. Recommandations

- Il faut élaborer un document politique qui serve de cadre conceptuel à la coopération entre les jeunes d'Europe et d'Afrique sur la sécurité humaine ;
- Le document politique doit être traduit en programmes et actions spécifiques par la société civile et d'autres groupes d'intérêt axés sur :
 - o Le renforcement de la capacité d'action (formation, séminaires sur la sécurité humaine) par le biais d'un programme afro-européen pour la paix ;
 - o L'échange culturel via la coopération des écoles, universités, instituts de la jeunesse et organisations de jeunesse ;
 - o La recherche, les études et des conférences ;
 - o L'intégration d'un programme d'enseignement sur la sécurité humaine dans les systèmes locaux d'enseignement ;
 - o L'amélioration de la mobilité des jeunes en éliminant les obstacles aux visas ;
 - o La création d'un comité jeunesse indépendant sur les questions afro-européennes de sécurité humaine ;
 - o L'établissement de médias pour échanger des informations sur les projets et activités existants entre l'Afrique et l'Europe (plates-formes internet, sites web, forums, etc.) ;
 - o Le renforcement du développement de ressources pour l'éducation par les pairs et la promotion d'approches d'éducation non formelle (par exemple grâce au sport et au théâtre)
- Pour garantir un impact durable, une évaluation de la performance de la mise en œuvre du programme/de la politique doit être effectuée.

Mondialisation, commerce et développement socio-économique

Nous reconnaissons que la mondialisation représente un défi pour la jeunesse européenne et africaine et qu'ensemble, nous pouvons apprendre comment affronter et relever ce défi.

Nous reconnaissons aussi que la mondialisation présente certains aspects positifs comme l'échange culturel et technologique, et les possibilités accrues de mobilité, mais malheureusement la majorité des personnes vivant dans le monde n'en profitent pas.

En profitant des aspects positifs de la mondialisation et en les mettant à la disposition de tous, nous voulons combattre les aspects moins favorables de la mondialisation.

Les organisations de jeunesse occupent une position de choix car elles ne sont pas les agents d'un quelconque intérêt régional ou national, mais elles incarnent la jeunesse et la représentent.

Etablissement d'une structure permanente de coopération non gouvernementale

- Le but d'une telle structure est de faciliter la mise en réseaux entre les organisations de jeunesse en Europe et en Afrique et d'étoffer l'agenda politique concernant les jeunes et leur avenir ;
- Nous voulons ainsi accroître le transfert de connaissances, facilité par les organisations de jeunesse ;
- Il doit y avoir des réunions et évaluations régulières sur la coopération entre l'Europe et l'Afrique ;
- Cette structure doit inclure un programme exhaustif d'échange (comme par exemple les programmes Jeunesse en Action et Erasmus) ;
- Un forum de discussion sur les questions politiques concernant l'Afrique et l'Europe ;
- Les jeunes doivent acquérir une légitimité politique grâce à cette structure permanente ;
- Le financement, l'administration et les valeurs communes doivent reposer sur les droits humains ;
- Un accent doit être mis sur l'éducation et la démocratie en vue de renforcer la capacité d'action des jeunes : mettre en lumière l'expérience unique des organisations de jeunesse en matière d'éducation non formelle ;
- Les compétences acquises grâce au travail jeunesse sont d'une valeur inestimable pour le travail local, national et international pour ce qui est de contribuer au développement ;
- La structure doit être animée par des acteurs civils et politiques ;

- Un accent doit être placé sur le genre : toutes les activités doivent viser à impliquer plus de femmes, surtout dans des positions dominantes, car l'équilibre hommes-femmes est un problème aussi bien en Europe qu'en Afrique ;
- Les difficultés de mobilité entre l'Europe et l'Afrique, qui affectent les possibilités d'étudier, de travailler et de voyager, doivent être mises en lumière ;
- Un principe fondamental doit être de pratiquer la solidarité et pas la charité.

Questions spécifiques

Commerce

- Il est important de démystifier les questions de commerce mondial pour que les jeunes puissent participer aux discussions ;
- Les pays européens doivent reconnaître leur responsabilité sociale en faisant des investissements étrangers directs ;
- Des campagnes de sensibilisation et de formation sur le commerce, l'inégalité et le développement en Afrique et en Europe ;
- Faire du lobby auprès de l'UE, de l'UA et d'autres acteurs ;
- Mettre en lumière les changements que les jeunes peuvent opérer dans les communautés locales.

Exemple : accord de partenariat économique

- Les organisations de jeunesse européennes et africaines doivent se pencher sur cet accord pour influencer le résultat final - crucial pour les relations commerciales entre l'UE et les pays en voie de développement.

Recherche

- Davantage de recherches doivent être effectuées pour étudier l'impact de la mondialisation (surtout des réglementations commerciales et des questions liées aux conditions de travail) sur les jeunes.

En ayant un débat informel, nous rendrons notre point de vue plus légitime.

Politiques d'intégration

Les jeunes en Afrique et en Europe sont confrontés à différents défis en étudiant et en travaillant en dehors de leurs pays d'origine.

- Les jeunes doivent se voir octroyer plus de soutien pour pouvoir travailler et étudier à l'étranger, grâce notamment à des cours de langues, des stages de formation, et un soutien économique ;
- Les réglementations en matière de visas doivent être améliorées pour faciliter les échanges ;
- Le travail contre l'intolérance doit être mis davantage en évidence.

Changements climatiques et développement durable

L'absence d'une politique de développement durable à l'échelle mondiale a conduit, au cours du siècle dernier, à des changements climatiques dont les effets se font sentir à l'instant même où on en parle. La propagation des maladies est plus rapide ; les processus de désertification et d'inondation se produisent et s'accroissent ; les catastrophes naturelles augmentent alors que les récoltes diminuent ; les **écosystèmes** se modifient, les personnes et les jeunes migrent et de nombreux conflits liés aux ressources naturelles se déroulent à ce moment précis.

Nous estimons que la création d'un réseau d'énergie sur tout le continent africain peut faciliter l'accès aux besoins essentiels (eau potable, meilleure alimentation, santé, logement), l'énergie permettant l'utilisation d'instruments clés dans l'amélioration des conditions de vie humaines et, à terme l'obtention de l'éradication de la pauvreté et de l'égalité des genres, deux questions étant considérées comme prioritaires pour la coopération euro-africaine.

Comme tel, les hommes politiques doivent jouer leur rôle de figure de proue dans le monde : vos actions d'aujourd'hui forment notre futur et nous vous encourageons vivement à prendre action.

Etat des lieux de la situation actuelle en Europe et en Afrique

En Europe, il existe des buts et des objectifs à atteindre, notamment des politiques obligatoires de l'UE envers ses Etats membres, tel que des quotas de production alternative d'énergie, des véhicules de transport publics à émission réduite de combustibles et la promotion de systèmes de transport publics, entre autres.

Actuellement et en ce qui concerne la production d'énergie, l'UE dépend lourdement de sources d'énergie non renouvelables et sa consommation d'énergie est plus élevée que sa production, créant ainsi une dépendance en énergie et l'importation de sources d'énergie premières.

L'Afrique quant à elle, n'a pas une politique de production d'énergie à l'échelle du continent et la majorité de sa production d'énergie est également basée sur des sources d'énergie non renouvelables.

Cependant la consommation d'énergie est inférieure à sa production actuelle et aux ressources naturelles disponibles. Une quantité importante d'énergie et de surplus des ressources est actuellement exportée vers des pays développés, notamment vers l'Europe.

Un problème essentiel peut ainsi être identifié : la consommation excessive d'énergie dans les pays développés (tant au niveau industriel que domestique) et l'énergie produite (indépendamment de son origine) de façon non durable conduit à et appuie un système d'échange d'énergie non durable qui doit prendre fin.

La présence de CO² dans l'atmosphère et ses sources d'émission diverses (production d'énergie, consommation d'énergie publique et privée) représente un autre problème important car est directement lié aux effets susmentionnés.

La situation sur les deux continents n'est Pas Durable et, comme le démontrent des études scientifiques, causera, d'ici quelques années, si aucune action n'est entreprise, des impacts graves sur le climat et l'économie mondiaux.

Des mesures importantes et urgentes sont à prendre afin de changer la situation, au niveau local, national, et supranational.

En tant que futurs dirigeants du monde, les jeunes devraient être impliqués dans l'intégration du développement durable dans les discours politiques, par l'adoption de critères adéquats pour financer leurs initiatives. Ces projets devraient avoir une dimension locale, nationale et internationale et aller de pair avec une éducation appropriée à ce type de projets.

Les gouvernements doivent créer des programmes d'audit au niveau mondial afin de déterminer le type et la quantité de ressources naturelles disponibles, mettant en relief des stratégies durables pour la consommation de ces mêmes ressources dans une phase ultérieure. Parallèlement, des projets concernant les changements climatiques devraient être mis sur pied à l'échelle nationale afin de définir une stratégie de réduction des émissions de CO².

Les gouvernements devraient profiter du fait que les questions liées à l'environnement sont soulevées tant par les médias qu'au niveau politique pour sensibiliser le public aux changements climatiques et au développement durable, à travers des campagnes de sensibilisation et une éducation à l'environnement dans les écoles. Les projets développés devraient être utilisés par les écoles comme des instruments pédagogiques importants; les écoles et les campagnes devraient jouer un rôle clé dans la sensibilisation des personnes à faire respecter les législations pertinentes. L'éducation a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les changements climatiques et pour le renforcement du développement durable. Comme telle, toute population devrait avoir un accès libre à l'éducation.

Les gouvernements devraient également introduire des primes (à travers des politiques fiscales par exemple) pour la promotion de pratiques durables dans la production d'énergie et l'économie d'énergie dans le bâtiment et le transport.

L'UE doit exercer une pression sur des pays tels que les EUA, l'Australie et tous les pays africains - consommateurs en hausse d'énergie- pour la ratification du protocole de Kyoto.

Les pays africains et européens doivent créer une plateforme d'échange d'expertise et de technologie pour la production et la consommation d'énergie, permettant à l'Afrique d'éviter les étapes par lesquels l'Europe est passée pour atteindre son niveau technologique actuel.

Les jeunes d'aujourd'hui seront les dirigeants et les entrepreneurs du futur. Comme tel, il est essentiel de garder à l'esprit le triangle « Gouvernement-Affaires-Jeunes » lors d'élaboration de stratégies et d'adoption d'actions.

Migration, mobilité, dialogue interculturel et co-développement

Les mouvements de population à l'échelle internationale représentent 3% de la population mondiale totale. Les vraies causes de cette mobilité sont les inégalités qui forcent les migrants à quitter leur société d'origine. Cette mobilité représente pour les sociétés d'accueil une richesse infinie en terme de ressources humaines, d'opportunité interculturelle et la possibilité de développer une relation avec les sociétés d'origine. Les immigrants accueillis devraient être perçus comme une ressource et la priorité devrait être de faciliter leur inclusion totale dans tous les domaines de la société et de la citoyenneté.

Les participants à la rencontre européenne de la jeunesse et des jeunes de la diaspora africaine vivant en Europe recommandent hautement et de façon prioritaire la mise en oeuvre dans les programmes politiques des mesures suivantes :

A. Coopération Afrique-Europe

- Sensibilisation aux risques de migration irrégulière et au trafic d'êtres humains dans les pays africains ;
- Mise en lumière des causes et conséquences de la migration intercontinentale en Afrique (accent mis sur les droits des migrants) ;
- Promotion du rôle des migrants dans les projets de co-développement euro-africain ;
- Mise en place de liens non hiérarchiques et réciproques entre les personnes et les cultures différentes ;
- Egalité dans l'accès au travail et dans les rémunérations ;
- Reconnaissance et standardisation des titres et diplômes éducatifs ;
- Fournir l'information et créer des accords spéciaux entre les pays et continents d'origine et d'accueil ;
- Accès aux soins de santé essentiels pour les immigrants en situation irrégulière ;
- Système réglementaire plus transparent et flexible (citoyenneté) ;
- Responsabilité mondiale dans le développement économique et sociale de la coopération africaine.

B. ONG et migrants africains en Europe

- Encourager l'inclusion de jeunes migrants en Europe par les ONG de jeunesse ;
- Créer un dialogue interculturel entre les groupes majoritaires et minoritaires au sein des sociétés d'accueil ;
- Informer les migrants sur leurs droits et devoirs ;
- Sensibiliser la société à la mondialisation et à l'interdépendance de ses différences géographiques ou économiques et présenter les migrations comme une conséquence de ce système ;
- Stimuler le rôle des organisations de jeunesse des migrants dans le système politique, la société civile et les structures associatives des jeunes des pays d'accueil ;
- Promouvoir le rôle des migrants dans les projets de co-développement euro-africain ;
- Promouvoir, à travers les ONG de jeunes et de migrants, des politiques sociales responsables et des contacts permanents entre les entreprises et les organisations soucieuses du développement et les affaires dans les pays africains.

Emploi et l'Agenda pour l'amélioration des Conditions de travail

La situation du travail a beaucoup évolué depuis dix ans du fait de la mondialisation. Si celle-ci a créé un potentiel productif très important, l'impact social est particulièrement lourd, et entraîne une pauvreté écrasante dont les jeunes et les femmes sont les premières victimes.

Le chômage a fortement augmenté ces dernières années, alors que les formes d'emplois se sont précarisées. L'Afrique a ainsi connu une dé-formalisation de l'emploi. Le secteur formel a stagné ou régressé : 95 % des emplois créés ces dernières années l'ont été dans l'économie informelle. Alors que la pauvreté s'est réduite en Inde et en Chine, elle a explosé en Afrique, notamment du fait de modifications des relations à l'emploi et au travail.

Les individus voient leurs vies à travers leur travail. Or, beaucoup de gens sont dans des situations d'emploi absolument inacceptables : problèmes de santé, d'horaires et de rythme, de stress, mélange entre la vie privée et la vie professionnelle, faible productivité et nouvelles formes d'esclavage et travail forcé. Dans l'ensemble de ces phénomènes, les deux catégories les plus touchées sont immanquablement les jeunes et les femmes.

Au-delà de ce constat, les formes et les conditions de travail sont très différentes entre l'Europe et l'Afrique. Dans l'Union européenne, des mécanismes existent qui permettent une sécurité sociale relative pour les travailleurs : protection en matière de santé, système de retraite, assurance chômage existent - plus ou moins selon les pays - et sont des garanties pour les travailleurs. Cela ne concerne en revanche que ceux ayant un emploi stable, et peu les travailleurs précaires ou les indépendants.

En Afrique, si certains droits et protections existent en théorie, ils ne sont pas effectifs. C'est le secteur informel qui domine largement, sans assurer de garanties ni en matière de santé ni contre les fluctuations du travail. Seule la famille protège.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi et le déroulement de la carrière, tant les relations que la santé et les déterminants sociaux peuvent être déterminant pour trouver un travail, au Nord comme au Sud. Les différentes politiques ne sont pas assez efficaces pour permettre un accès égal au marché du travail. Les discriminations restent fortes. Les jeunes moins éduqués ont peu de chance d'obtenir un emploi décent. Il est très difficile pour les jeunes d'être leur propre employeur, l'éducation et l'organisation du marché du travail ne le favorisent pas.

Les restrictions sont toujours fortes quant à la mobilité des travailleurs à l'intérieur de l'Union européenne, que ce soit pour les ressortissants de l'union ou pour les membres de la diaspora africaine souhaitant travailler en Europe. Dans le même temps, les délocalisations des grandes entreprises, notamment en direction des pays d'Asie, s'accroissent, et cause une forte baisse de l'emploi industriel.

Face à une telle situation, l'engagement des jeunes, notamment au sein de nos organisations, prend deux formes. D'une part, un certain nombre de jeunes volontaires développent des projets, montent des initiatives pour améliorer les conditions de vie et de travail de groupe de population, notamment en donnant les moyens aux jeunes de démarrer leurs propres entreprises ou d'avoir les moyens de l'autonomie matérielle. Ces

micros projets ne peuvent voir le jour que par un partenariat actif entre les jeunes, des ONG, des institutions et éventuellement des partenaires privées. D'autre part, un certain nombre d'organisation de jeunesse s'engagent dans les rapports de forces ou dans les débats politiques concernant la qualité du travail. Il s'agit de syndicats ou d'organisations politiques, mais aussi d'associations ayant pour priorité de promouvoir la dignité au travail.

Riche de ces expériences, nous, représentants d'organisations de jeunesse européenne et de la diaspora africaine, réunis en groupe de travail, souhaitons adresser certaines recommandations à l'Union européenne et à l'Union africaine, aux institutions de gouvernance mondiale et aux acteurs de la société civile.

En préambule, nous tenons à rappeler que la première des protections qui est due aux travailleurs est la déclaration des Droits de l'homme ; que l'ensemble des ces Droits de l'homme doivent être garantis à l'ensemble des citoyens et des citoyennes vivant et travaillant tant sur le continent Européen que sur le continent Africain ; qu'aucune politique sérieuse de lutte contre le chômage ou de garantie d'un travail décent n'aurait de sens sans un engagement plein et entier de l'ensemble de ces acteurs en faveur de ces droits.

Nous demandons à l'Union européenne et l'ensemble de ses gouvernements de :

- Rendre plus facile l'accès du marché du travail en Europe pour les citoyens de l'Union, mais aussi pour les africains à travers un partenariat privilégié avec les pays d'Afrique ;
- Alléger l'impôt sur les bénéfices prélevés en Europe pour les entreprises réalisant des investissements en Afrique de manière éthique, respectant les conditions de travail élémentaires de vie des habitants et appliquant les droits basiques des travailleurs ;
- Lancer des programmes de lutte contre le racisme et les discriminations à l'emploi, en particulier auprès des grandes entreprises ;

En parallèle de ces réformes, les gouvernements réunis au sein de l'Union africaine doivent :

- Développer des programmes en faveur d'un emploi de qualité pour tous les jeunes, qu'ils soient peu éduqués ou très qualifiés mais sans emplois décents ;
- Référencer les bonnes pratiques et les étendre en matière d'emploi des jeunes et d'amélioration des conditions de travail ;
- Généraliser un congé parental permettant au père et à la mère de prendre soin de l'enfant après sa naissance ;
- Développer le micro crédit pour permettre à des petits groupe de jeunes d'être autonomes et de créer et gérer eu même leur propre activité économique ;

Nous appelons les institutions de régulation internationale, en particulier l'Organisation des Nations Unies et le sommet Europe Afrique, de prendre les décisions suivantes :

- Encourager les investissements européens dans les pays africains, notamment en développant les grandes infrastructures permettant de rendre ces territoires attractifs ;
- Permettre aux jeunes, et notamment aux jeunes africains, de participer à des échanges de volontariat ou de stages professionnels à l'étranger, pour enrichir leurs connaissances, découvrir de nouvelles méthodes de travail et s'habituer aux échanges interculturels ;
- Renforcer les partenariats et la coopération avec les gouvernements africains, qui doivent être acteurs de ces changements ;
- Donner au Bureau International du Travail le pouvoir de contrôler et de sanctionner l'application effective des droits fondamentaux des travailleurs ;
- Créer un observatoire international de l'emploi permettant de développer en priorité les formations professionnelles correspondant aux besoins des populations et des économies locales ;
- Garantir une protection renforcée pour les travailleuses, notamment concernant l'impact du travail sur la santé et les horaires de travail ;
- Contraindre les entreprises à prendre en charge les coûts sociaux et médicaux des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

Enfin, nous considérons comme étant la responsabilité de la société civile de :

- Favoriser l'engagement des jeunes de la diaspora africaine dans des organisations de jeunesse, et en particulier dans des activités de co-développement entre l'Europe et l'Afrique ;
- Inciter à la coopération entre les organisations syndicales, notamment en systématisant la création d'organisations nationales ou sectorielles plurielles et indépendantes du pouvoir politique.

Nous, représentants des organisations de jeunesse européennes et de la diaspora africaine, sommes convaincus que ces recommandations et ces mesures peuvent largement résoudre les questions de misère liées aux conditions de travail indigne et au sous-emploi. Leur mise en application permettra, à terme, d'améliorer, en Afrique et en Europe, les conditions de travail de l'ensemble des actifs et de garantir un emploi décent pour tous.

Stratégie et instruments pour la participation et la coopération euro-africaine des jeunes

Au cours de ces dernières années, le cadre de la participation et de la coopération jeunesse Afrique-Europe a évolué mais beaucoup reste encore à faire. Le peu d'instruments et d'espaces permettant de débattre et de travailler ensemble difficolte l'adoption d'une stratégie et de définition claires des priorités.

De nos jours, les jeunes et les organisations de jeunesse d'Afrique et d'Europe, ainsi que la Diaspora africaine vivant en Europe, se trouvent confrontés au défi d'améliorer la mobilité, de renforcer les jeunes et leurs structures afin de permettre une meilleure participation et coopération.

Afin d'améliorer la situation de mobilité, nous réclamons :

- Le développement de programmes jeunesse de renforcement des capacités et de la mobilité axés sur les individus, les organisations de jeunesse, les universités et autres acteurs liés à la jeunesse. A cette fin, un budget réaliste et une définition des priorités tels que la sensibilisation, la participation des jeunes, le dialogue interculturel, l'éducation aux droits de l'homme et la coopération sont indispensables ;
- Le développement de programmes jeunesse euro-africains, dont la structure devrait être similaire au programme de l'UE de jeunesse Euro-med tout en tenant compte des spécificités des régions et des acteurs partenaires ;
- La coopération entre les institutions liées à l'éducation (ministères, universités et autres) visant à une harmonisation et à une reconnaissance des diplômes et des titres ;
- L'appui à des stages pour des étudiants et des jeunes diplômés de pays africains et européens, et à la propagation d'information sur les opportunités d'emploi ;
- La facilitation à l'accès aux visas pour les travailleurs-jeunesse participant à des activités et des réunions jeunesse.

Afin de développer un partenariat plus fort entre les jeunes des deux continents et entre eux, nous appelons à :

- Octroyer une plus grande attention à la nécessité de la coopération entre la Diaspora africaine, la jeunesse africaine et les organisations de jeunesse européennes et du renforcement des plus jeunes ainsi que du renforcement des structures et des mécanismes de coopération ;
- Une augmentation dans l'allocation de fonds au travail de la jeunesse en Afrique, au développement de structures et du travail de la diaspora africaine en Europe et aux projets axés sur l'Afrique mis en œuvre par des organisations européennes de jeune. Les conditions d'accès à ces fonds devraient également être facilités pour les jeunes ;

- La reconnaissance de l'importance des échanges entre les formateurs africains et européens au niveau de l'éducation non formelle, avec pour objectif d'identifier les besoins en formation des plus jeunes et des organisations de jeunesse, définir les questions prioritaires, partager des expériences, des méthodes et des techniques pédagogiques et réfléchir sur la mise en réseau des formateurs de chaque région ;
- L'inclusion de l'éducation à la citoyenneté dans les curriculums scolaires, à travers la formation des enseignants sur des questions liées à la participation et au développement et, la promotion des bonnes pratiques déjà existantes. Une attention particulière devrait être portée à la question des genres, afin d'augmenter la participation des femmes dans la vie politique et civique ;
- L'amélioration des structures et des procédures démocratiques dans toutes les organisations de jeunesse, du niveau local au niveau mondial : organisation d'élections libres, sur une base régulière, avec une limite dans les mandats des responsables élus, transparence et responsabilité financières, accès à l'information, indépendance, etc.. Les organisations de jeunesse politique doivent aussi avoir le droit d'intégrer les conseils nationaux de jeunesse de tout le continent africain. Tous ces facteurs contribueront à une meilleure représentativité du mouvement jeunesse ;
- La reconnaissance de l'importance de développer, au sein des organisations de jeunesse, des instruments et des procédures d'évaluation à tous les niveaux, avec pour objectif de garantir la qualité de leur travail ;
- La nécessité d'un engagement de la part des Etats de financer les conseils nationaux de jeunesse sur une base stable, transparente et indépendante. Un montant minimum (pourcentage du budget national) doit être alloué sous la forme d'une subvention administrative, indépendamment des changements dans le gouvernement, afin de garantir l'autonomie des structures des jeunes et leur permettre de développer leur travail sur le long terme ;
- La reconnaissance de la diversité linguistique en Afrique et la difficulté d'identifier une langue de travail commune. Cette richesse produisant un impact sur la coopération régionale, des conditions techniques devrait être fournies pour permettre de dépasser cette barrière dans la communication ;
- Plus de clarté dans les structures de coopération entre les jeunes d'Afrique et d'Europe qui existent déjà et promotion de la propagation de l'information entre les différents réseaux, à l'intérieur d'eux et avec le reste de la société civile également ;
- Développement d'un Forum Afrique-Europe de la Jeunesse, comme point de rencontre régulier entre les dirigeants de la jeunesse d'Afrique et d'Europe ;
- La reconnaissance de l'importance de tenir un Sommet Jeunesse en parallèle au Sommet des Chefs d'Etat sur des questions concernant la jeunesse africaine et européenne.